



QUE FAIRE FACE À UNE SITUATION (POTENTIELLE) D'EXPLOITATION SEXUELLE D'ENFANTS ?

Seulement 4 % des touristes et voyageurs¹ ont signalé leurs soupçons sur une situation d'exploitation sexuelle d'enfants. Or le signalement est la première étape pour protéger un ou plusieurs enfants de l'exploitation sexuelle !

SIGNES D'EXPLOITATION SEXUELLE D'ENFANTS

Faire preuve de bon sens représente généralement le meilleur guide pour reconnaître un cas d'exploitation sexuelle d'enfants. Faites confiance à votre instinct lorsque vous voyez une situation que vous jugez inappropriée.

Selon la Convention internationale des droits de l'enfant de l'Organisation des Nations-Unies, toute personne de moins de 18 ans a le droit d'être protégée face à l'abus sexuel et l'exploitation sexuelle (articles 19 et 34).

BON À SAVOIR

- ◊ Un enfant est défini comme toute personne âgée de moins de 18 ans.
- ◊ Les filles comme les garçons peuvent être victimes d'exploitation sexuelle.
- ◊ Tout contact à caractère sexuel entre un adulte et un-e mineur-e est illégal, quels que soient le pays ou la culture.
- ◊ Les hommes comme les femmes peuvent être auteurs d'exploitation sexuelle.
- ◊ Vous n'avez pas besoin d'apporter des preuves pour faire un signalement.

« Un homme n'arrêtait pas de toucher une jeune fille de façon obscène dans un restaurant. Elle lui a dit : 'Tu dois attendre qu'on soit cachés.' »

« Il y avait de très jeunes filles légèrement vêtues qui offraient des massages dans un bar. »

« Un touriste que nous avons rencontré insinuaient totalement avoir une liaison avec un enfant. »

¹Chiffres issus de l'étude *Reluctance to report sexual exploitation of children related to travel and tourism*, élaborée par DCI - ECPAT the Netherlands, dans le cadre du projet ALERT ACTORS REPORT co-financé par l'Union européenne.

SITUATIONS SUSPECTES

- Un adulte touche un enfant de manière inappropriée à la piscine, à la plage, dans un restaurant, un bar ou une boîte de nuit.
- Un adulte s'isole avec un enfant, dans une chambre d'hôtel ou un appartement (privé).
- Un enfant danse (à moitié) nu pour des gens.
- Un adulte prend plusieurs photos d'enfants, notamment à la plage ou à la piscine.
- Une personne offre des activités sexuelles avec un enfant ou un jeune.
- Une personne cherche des services sexuels de la part d'enfants ou de jeunes.
- Un hôtel ou une organisation tolère l'abus sexuel d'enfants au sein de sa structure ou à travers une entreprise sous-traitante.
- Un adulte raconte son expérience sexuelle avec un enfant.
- Un adulte montre des images à caractère sexuel à un enfant.

COMMENT SIGNALER ?

Peu importe le pays où vous êtes ou la nationalité des personnes face à vous :

- > Rendez-vous sur le site de signalement <https://dontlookaway.report/>
- > Cliquez sur le drapeau français.
- > Suivez les instructions, votre signalement sera directement traité par la police française (OCRVP – Office Central pour la Répression des Violences aux Personnes, un service d'enquête spécialisé pour gérer ces crimes).

Si vous êtes plus à l'aise avec le fait de signaler ce dont vous avez été témoin à une ONG, vous pouvez nous écrire directement à l'adresse contact@ecpat-france.org

INFORMATIONS IMPORTANTES À SIGNALER



Un maximum de détails sur l'identité de la victime et du suspect (nom, âge, vêtements, couleur des cheveux, poids, taille, signes distinctifs (tatouages, etc.), langues parlées, accents, numéro de plaque d'immatriculation, type de véhicule).



La date et l'heure.



Les détails sur l'emplacement : nom de la rue (utiliser la géolocalisation), nom de l'établissement (bar, hôtel, restaurant).



Un maximum de détails sur ce que vous avez observé.



Si vous avez déjà informé quelqu'un (hôtel, police locale, guide touristique, etc.).



Qui sommes-nous ?

ECPAT France est une association française reconnue d'intérêt général dont la mission est de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants, notamment dans le cadre des voyages et du tourisme. Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet (<https://ecpat-france.fr/>) ou sur nos réseaux sociaux (Facebook et Twitter).



Ce flyer a été élaboré dans le cadre du projet Européen *ALERT ACTORS REPORT*. Il a été produit avec le soutien financier de la DG Justice (Rights, Equality and Citizenship (REC) Programme) de l'Union européenne. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité d'ECPAT France et ne peut en aucun cas être vu comme reflétant les opinions de l'Union européenne.